

The nufarm logo is positioned in the top left corner. It features a stylized green leaf icon to the left of the word "nufarm" in a bold, lowercase, green sans-serif font.

Herbicides céréales

**CLEAN
TECH®**

Grandes cultures

La valeur sûre du metsulfuron solo !



DAYTONA®



L'ANTIDICOTS MSM DE RÉFÉRENCE

Daytona® est un herbicide systémique sélectif à pénétration foliaire et racinaire à base de metsulfuron-méthyl. Il a une action sur dicotylédones annuelles et vivaces.

CARACTÉRISTIQUES

AMM	2080125
MATIÈRE ACTIVE	200 g/kg (20% p/p) de metsulfuron-méthyl
FORMULATION	Granulés dispersables dans l'eau (WG)
USAGES ET DOSES	Blé (Blé tendre, Blé dur, Epeautre Triticale Tritordeum, et autres hybrides du blé), Orge et Seigle : • 0,02 kg/ha BBCH13 à BBCH29 (application après la reprise de végétation) • 0,03kg/ha BBCH30 à BBCH39 Jachères et cultures intermédiaires (Jachère spontanée, Jachère semée) : 0,02kg/ha BBCH13 à BBCH39 uniquement pour des applications après la reprise de végétation. Prairies installées : 0,02kg/ha BBCH20
NOMBRE D'APPLICATION	• Blé, Orge et Seigle : 1 application/an par culture et par parcelle • Prairies installées, Jachères et cultures intermédiaires : 1 application/an
DRE	24 heures
ZNT	Aquatique et Plantes non cibles : 5 mètres
CLASSEMENT	Attention - H319 H410 EUH401



DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- Economique
- Large spectre incluant les vivaces
- Nombreuses compatibilités
- Complémentarité avec les phénoxies

Une gamme Nufarm de solutions à base de sulfos antidicots sous forme de granulés à haute valeur ajoutée.



USAGES HOMOLOGUÉS	CULTURES COUVERTE	DOSE MAX. D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION / PÉRIODE D'APPLICATION	DAR OU DÉLAI AVANT MISE EN PÂTURE	ZNT (PLANTE NON-CIBLE ET AQUATIQUE)
Blé désherbage	Blé tendre, blé dur, Epeautre, Triticale Tritordeum, et autres hybrides du blé	0,02 kg/ha	1/an par culture et par parcelle	BBCH 13 – BBCH 29 Application après la reprise de végétation	F (BBCH 29 max)	5 mètres
		0,03 kg/ha	1/an par culture et par parcelle	BBCH 30 – BBCH 39	F (BBCH 39 max)	5 mètres
Orge désherbage	Orge	0,02 kg/ha	1/an par culture et par parcelle	BBCH 13 – BBCH 29 Application après la reprise de végétation	F (BBCH 29 max)	5 mètres
		0,03 kg/ha	1/an par culture et par parcelle	BBCH 30 – BBCH 39	F (BBCH 39 max)	5 mètres
Seigle désherbage	Seigle	0,02 kg/ha	1/an par culture et par parcelle	BBCH 13 – BBCH 29 Application après la reprise de végétation	F (BBCH 29 max)	5 mètres
		0,03 kg/ha	1/an par culture et par parcelle	BBCH 30 – BBCH 39	F (BBCH 39 max)	5 mètres
Prairies désherbage	Prairies installées	0,02 kg/ha	1/an	BBCH 20	21 j	5 mètres
Jachères et cultures intermédiaires Traitement des parties aériennes Limit.Pousse.Fructif	Jachère spontanée Jachère semée	0,02 kg/ha	1/an	BBCH 13 – BBCH 29 Uniquement pour des applications après la reprise de végétation	120 j	5 mètres

Concernant le metsulfuron-méthyl, respecter un délai après l'application du produit de 60 jours pour implanter un colza et 120 jours pour les autres cultures, sauf pour les cultures non destinées à l'alimentation humaine ou animale et celles pour lesquelles l'utilisation du metsulfuron-méthyl est autorisé, et, dans ce cas, la nouvelle culture ne doit pas être traitée avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.

POURQUOI LE DAYTONA® EST-IL LA VALEUR SÛRE DU METSULFURON SOLO ?



Une formulation sulfo en granulés à haute valeur ajoutée CLEAN TECH® assurant une qualité et une sécurité optimales pour l'agriculteur.



Une solution metsulfuron solo souple d'utilisation avec une étiquette céréales, jachères et prairies.



Une solution technico-économique pouvant être utilisée à la dose haute de 30g/ha pour contrôler les vivaces difficiles comme le chardon.



Il a été plébiscité et sa qualité reconnue en ayant été utilisé sur plus de 400 000 ha en France en 2023 !

**De qualité CLEAN TECH®, le DAYTONA® avec une étiquette
céréales et prairies, est la valeur sûre du metsulfuron solo !**

ADVENTICES ANNUELLES	STADE JEUNE	STADE DÉVELOPPÉ
Alchémille		
Anthémis		
Bifora		
Bleuet		
Capselle		
Céraiste		
Coquelicot		
Fumeterre		
Gaillet		
Géranium		
Laiteron		
Lamier		
Matricaire		
Mouron		
Moutarde		
Myosotis		
Ortie royale		
Pensée		
Ravenelle		
Renoncule		
Renouée liseron		
Renouée oiseaux		
Scandix		
Stellaire		
Véronique feuille de lierre		
Véronique de Perse		

ADVENTICES PLURI-ANNUELLES	STADE JEUNE	STADE DÉVELOPPÉ
Armoise		
Carotte		
Chardon		
Grande Berce		
Consoude		
Laiteron		
Liseron haies		
Lychnis		
Plantain		
Renoncule		
Rumex		
Tussilage		

REPOUSSES	STADE JEUNE	STADE DÉVELOPPÉ
Betterave		
Endive		
Luzerne		
Colza		
Féverole		
Pois		
Pomme de terre		
Tournesol		

● 90% d'efficacité
 ● 80% d'efficacité
 ● 70% d'efficacité
 ● 50% d'efficacité



AMM : 2080125
 Contient : 200 g/kg (20% p/p) de metsulfuron-méthyl
 ATTENTION

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Éliminer le contenu/réceptacle via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux conformément à la réglementation nationale.

Délai de rentrée : 24 heures.

Spe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour les usages sur céréales d'hiver, prairie et jachère. SPe3 : Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Sp1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com- Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.